



La vie quotidienne et étudiante en France

CHOISIR LA FRANCE
GUIDE 2024-2025



Sommaire

LA VIE QUOTIDIENNE ET ÉTUDIANTE EN FRANCE

- Administration 4
- Santé 10
- Culture 12
- Vie quotidienne 14
- Vie étudiante 20



Administration

ALLOCATION

Il existe en France plusieurs aides financières accessibles aux étudiants étrangers, notamment pour le logement. Sur demande auprès de la Caisse d'allocations familiales (**CAF**), vous pouvez obtenir l'allocation de logement sociale (**ALS**). C'est l'aide la plus souvent versée aux étudiants pour un logement du secteur privé. Tous les étudiants peuvent en bénéficier, s'ils remplissent les conditions suivantes : être français ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité ; louer un logement décent ; ne pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement loué. Montant maximum : +/- 200 €. Simulation possible sur le **site internet** de la **CAF**.

www.caf.fr > Aides et démarches > Droits et prestations > Logement > Les aides personnelles au logement

AMENDE

Somme à payer suite à une infraction : **transport, tabac...** Elle peut être majorée si elle n'est pas payée dans les délais donnés.

ANEF

L'**Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF)** a pour objectif de dématérialiser toutes les démarches concernant les étrangers en France : séjour et accès à la nationalité.

Sur ce portail unique, l'utilisateur dispose d'un compte personnel où il peut suivre en temps réel l'avancée de son dossier :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

BAIL

Contrat qui établit les termes de la location d'un logement (durée, prix du loyer, charges, **préavis** de départ, montant de la **caution**, modalités de renouvellement) avec le loueur (les frais d'établissement de bail sont à la charge du locataire). Signé par les deux parties concernées, le locataire en conserve un exemplaire qui fait preuve de sa résidence et du coût du logement.

CAF

Caisse d'allocation familiales.

Elle gère les demandes et les versements des allocations logement, familiales, parent isolé, etc. Vous trouverez l'adresse du centre local à la **mairie** de votre ville ou de votre arrondissement.

www.caf.fr

CAUTION

Somme versée au bailleur, et restituée à la fin d'un contrat de location de logement après un **état des lieux** conforme à celui de l'arrivée. Le dispositif de garantie Visale permet d'obtenir une caution et dépôt de garantie lors de la location.

<https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages/>

CARTE OU TITRE DE SÉJOUR

C'est le document officiel délivré par les **préfectures** françaises qui fait foi pour un étranger du droit à la résidence (généralement temporaire, parfois renouvelable) en France. Il peut également tenir lieu d'autorisation de travail.

www.service-public.fr > Fiches pratiques > Papiers - Citoyenneté – Élections > Titres, carte de séjour et documents de circulation pour étranger en France > Étudiant / Stagiaire étranger

CONTRAT(S) DE TRAVAIL

- **CDI** (contrat à durée indéterminée)
- **CDD** (contrat à durée déterminée)

Ils définissent les termes du contrat de travail signé avec l'employeur. Ce contrat stipule la qualification, le salaire brut mensuel ou le taux horaire brut, la période d'emploi, le lieu, les jours et horaires de travail, les congés, dans le respect de la loi du travail et/ou de l'accord de l'entreprise employeur.

www.travail-emploi.gouv.fr > Droit du travail > Les contrats de travail

- Employé saisonnier

Type de **job** (ou « **petit boulot** ») qui se déroule pendant une période fixe, comme par exemple les vendanges en septembre-octobre, les emplois dans les stations de ski en hiver, ou dans les stations balnéaires en été ou pour les services de restauration rapide.

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Toute personne peut faire l'objet d'un contrôle d'identité dans les lieux publics effectué par un officier de police. Il faut donc avoir sur soi les documents qui prouvent l'identité et la régularité du séjour en France (passeport, **carte de séjour, carte d'étudiant**). Sans papiers à présenter, vous pouvez être retenu pour une vérification d'identité.

CRS

Compagnie républicaine de sécurité. Force de police envoyée sur les lieux des manifestations, grèves ou d'autres mouvements de foule.

DÉCOUVERT (BANCAIRE)

À l'ouverture de compte, la **banque** détermine le montant du découvert (compte négatif) à ne pas dépasser et sur lequel vous paierez des frais (agios). Si ce découvert autorisé est dépassé, vous risquez une interdiction bancaire avec suppression du chéquier et de la **carte bancaire**.

DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)

Montant restitué à la fin d'un contrat de location d'un logement après un état des lieux conforme à celui de l'arrivée (appartement, voiture, etc.). La garantie « Loca-Pass » permet la prise en charge du dépôt de garantie et de la caution demandés par le propriétaire au moment de l'entrée dans la location.

www.service-public.fr > Logement > Aide pour le dépôt de garantie ou la caution d'un logement en location > Avance Loca-Pass : aide au locataire pour le dépôt de garantie

ÉTAT DES LIEUX (D'ENTRÉE/DE SORTIE)

Document qui détaille l'état de la location au moment de la signature du **bail**, il servira de référence pour l'état des lieux de sortie, quand le locataire quitte définitivement les lieux.

FACTURE

Document administratif détaillant les conditions d'achat et de vente de marchandises ou de prestation de service. Conservez vos factures d'abonnement téléphonique, d'électricité ou de gaz, elles servent de **justificatif de domicile** !

FRANCE TRAVAIL

Service public de l'emploi en France.

Verse les allocations de chômage ; oriente, conseille et forme les chercheurs d'emploi.

www.francetravail.fr

HÔTEL DE VILLE (MAIRIE)

L'hôtel de ville est un édifice dont l'apparition au Moyen Âge correspond à l'octroi de privilèges aux municipalités. Nommé « **mairie** » en France depuis la Révolution de 1789, l'hôtel de ville conserve cette désignation à Paris et dans certaines grandes villes.

IMPÔT (SUR LE REVENU)

Tout travail lors d'un séjour en France est soumis à l'impôt sur le revenu. Il est établi, une fois par an, sur le revenu imposable au cours de l'année civile précédente. Ce revenu doit être déclaré. L'impôt est payé l'année suivant la période de travail.

<https://www.impots.gouv.fr>

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Document visant à déterminer votre lieu de domicile. Les pièces justificatives acceptées sont, dans la plupart des cas, les documents suivants : facture d'électricité, d'eau ou de gaz, une facture de **téléphone** (fixe ou mobile).

<https://www.lokaviz.fr/>

MAIN COURANTE

Chacun peut, en cas d'infraction qui n'est pas suffisamment grave pour **porter plainte**, déclarer une **main courante** auprès d'un commissariat, afin de consigner un événement donné.

PACS

Pacte civil de solidarité (PACS).

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes permettant d'organiser leur vie commune.

PERMIS DE CONDUIRE

Pendant toute la durée des études, un étudiant étranger peut utiliser son propre permis de conduire, si celui-ci a été délivré avant la date du visa.

À l'issue des études, s'il y a changement de statut (d'étudiant à salarié par exemple), il est possible d'échanger son permis étranger contre un permis français pendant une période d'un an. Passé cette date le permis n'est plus valable en France, il est nécessaire de le repasser.

www.service-public.fr > Fiches pratiques par thème > Transports – Mobilité > Conduire en France avec un permis étranger

PERTE OU VOL DE PAPIERS

Faire alors une déclaration de vol ou de perte au commissariat de police le plus proche. Conservez cette déclaration, elle fait foi en cas de contrôle de papier et pour la régularisation à la **préfecture**.

En cas de perte du passeport, faire une déclaration à l'ambassade de votre pays pour obtenir un nouveau passeport. À la réception du nouveau passeport, et muni de l'original de la déclaration faite auprès du commissariat, la préfecture pourra régulariser votre situation. Dans tous les cas, conservez des photocopies de tous vos documents officiels afin de pouvoir présenter, en cas de perte, un justificatif d'identité.

PERTE DE CARTE BANCAIRE

Prévenir votre **banque** pour « *faire opposition* » à toute utilisation. En dehors des heures d'ouverture, appeler le service des chèques volés ou perdus de la Banque de France (34 14), ou le service des cartes bancaires (0 892 705 705). Faire opposition est un service payant : la plupart des établissements bancaires proposent des assurances pour la perte ou le vol des papiers intégrant la gratuité des démarches et le remboursement des frais de régularisation des papiers perdus.

« PORTER PLAINTE »

Chacun peut, lorsqu'il est victime d'une infraction, d'une agression, d'un vol, etc., porter plainte auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie. La plainte peut être faite contre une personne identifiée, ou « contre X » lorsque la personne n'est pas connue. Lorsque l'infraction subie n'est pas suffisamment grave pour porter plainte, il est possible de signaler des faits en déclarant une **main courante** auprès d'un commissariat.

www.service-public.fr > Fiches pratiques par thème > Voir tous les thèmes > Justice > Affaire pénale > Lancement des poursuites

LA POSTE

La Poste a le monopole d'État de traitement du courrier avec des tarifs fixés suivant la destination, le poids et le mode d'envoi. Les bureaux de poste sont implantés dans toute la France. Les services de la Poste : envoi des lettres et paquets, achat des timbres, consultation d'**Internet**, envoi ou

réception d'un mandat. La Poste est aussi une institution bancaire avec la possibilité d'y ouvrir un **compte bancaire** (Banque Postale).

www.laposte.fr

PRÉAVIS

Durée de temps minimum, spécifiée dans le bail, qui doit précéder l'annonce par le locataire de mettre fin à la location. Trois mois, souvent ramenés à un mois après négociation avec le propriétaire (proposition d'un remplaçant par exemple). Le non-respect du préavis implique le paiement du loyer sur cette période même si le locataire a quitté le logement.

PRÉFECTURE

Chef-lieu d'un département. Ce sont en général les plus grandes villes de France.

www.interieur.gouv.fr > Le Ministère > Les Préfectures

PV

Procès verbal.

Correspond à une amende.

QUITTANCE DE LOYER

Reçu mensuel du paiement de votre loyer. Elle fait preuve de domicile pour les formalités.

RÉCÉPISSÉ

Document remis lors du dépôt de dossier de titre de séjour (première demande ou renouvellement) et qui vaut temporairement comme titre

de séjour. Le récépissé est valable au minimum un mois et en général entre 3 et 4 mois pour permettre l'instruction du dossier par la préfecture.

www.service-public.fr > Accueil > Étranger-Europe > Titres, cartes de séjour et documents de circulation pour étranger en France > Qu'est-ce qu'un récépissé de demande de titre de séjour ?

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Le RIB est un document qui contient l'identité du titulaire d'un compte bancaire et ses coordonnées bancaires. Il est nécessaire pour tout paiement ou retrait d'argent (versement de salaire, virements bancaires, etc.).

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

www.service-public.fr > Accueil > Social - Santé > Revenu de solidarité active (RSA)

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (RTT)

Le jour de RTT est une journée de repos qu'une entreprise donne à son salarié afin de compenser un temps de travail qui excède les 35 heures hebdomadaires réglementaires.

SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU')

Système de protection sociale en France.

www.securite-sociale.fr

Voir aussi dans la section SANTE, « Assurance maladie (AMELI) ».

SERVICE PUBLIC

Activité d'intérêt général, on distingue les services publics d'ordre et de régulation (défense, justice, diplomatie...), ceux ayant pour but la protection sociale et sanitaire (**Sécurité sociale**, hôpitaux), ceux à vocation éducative et culturelle (écoles, universités, organismes de recherche, musées, bibliothèques...) et ceux à caractère économique (**transports**, énergie, eau, (**La Poste**)).

En France, un grand nombre de services publics sont assurés aux citoyens et tiennent une place importante dans l'économie française, ils constituent ce que l'on nomme de plus en plus « *l'exception française* ». On compte environ 5 millions d'agents de la fonction publique (**fonctionnaires**).

SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL DE CROISSANCE (SMIC)

Le montant horaire est de 11,65 € bruts (c'est-à-dire avant prélèvement des cotisations sociales obligatoires, environ 20 % par heure de travail effectuée). La durée normale du travail est limitée en France à 35 heures par semaine.

SYNDICAT ÉTUDIANT

Les syndicats étudiants sont des associations rassemblant des jeunes désireux de défendre les intérêts,

matériaux et moraux, de leurs pairs.
 Les principaux syndicats étudiants en France sont :

- **l'Unef** (Union nationale des étudiants de France)
- la **Fage** (Fédération des associations générales étudiantes)
- le **Met** (Mouvement des étudiants)
- le **PDE** (Promotion et défense des étudiants)
- **Solidaires étudiant-e-s**

TIMBRE FISCAL / TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Il permet de payer une amende (timbre-amende) ou une procédure administrative (passeport, carte d'identité, carte de séjour...). Un timbre spécial est demandé pour les procédures de l'**OFIL** : son tarif dépend du type de visa (75 € pour un visa étudiant, 225 € pour un passeport talent). Il est possible d'acheter ce timbre dans un **bureau de tabac**, au trésor public, à la **préfecture** ou en ligne.

<https://timbres.impots.gouv.fr>

TRAVAIL

Lorsqu'un étudiant étranger non-européen vient étudier en France, son titre de séjour (visa VLS-TS portant la mention « étudiant ») lui permet de travailler sous certaines conditions. Des règles spécifiques s'appliquent en fonction de la nationalité de l'étudiant étranger.

www.campusfrance.org/fr/travail-etudiant > Etudiant > S'organiser > Travailler pendant ses études

TAXES

Prélèvement fiscal ; **impôt** perçu par l'État.

- TVA (taxe sur la valeur ajoutée). **Impôt** général sur la consommation. Le taux le plus courant est de 19,6 %.
- TTC (toutes taxes comprises). Les prix affichés en France sont toujours affichés avec les taxes.
- HT (hors taxes). Prix de vente sans les taxes obligatoires.

www.service-public.fr > Accueil > Étranger > Europe > Travail d'un étranger en France > Un étudiant non européen peut-il travailler en France ?

VISA

Les ressortissants de l'Union européenne et de l'Espace économique européen entrent et séjournent en France à leur convenance : ils n'ont pas besoin de faire établir un visa préalablement à leur venue.

En revanche, les ressortissants d'autres nationalités doivent être en possession d'un visa à l'entrée en France. Différentes catégories de visas permettent de couvrir l'ensemble des demandes des étudiants internationaux. Les services consulaires sont chargés du traitement de la demande de visa selon la réglementation en vigueur. Il existe des visas étudiants de court et de long séjour (VLS-TS). Pour plus d'information, vous pouvez consulter le répertoire des ambassades et consulats de France à l'étranger.

www.campusfrance.org > S'organiser > Visas et cartes de séjour

Validation du titre de séjour : ANEF - Administration Numérique des Étrangers en France.

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Santé

ASSURANCE MALADIE (AMELI)

Centre qui gère les remboursements de santé pour les affiliés à la **Sécurité sociale (sécu')**, l'adresse de chaque centre est liée au lieu de résidence. Elle vous sera indiquée à l'inscription à la Sécurité sociale. C'est à ce centre que sont envoyées les demandes de remboursement (**feuille de maladie**). Adresses disponibles à la **mairie** de votre ville ou de votre **arrondissement**.

www.ameli.fr

CARTE VITALE

Cette carte verte, envoyée par courrier après l'inscription à la Sécurité sociale (**sécu'**) permet au **médecin** ou au pharmacien d'enregistrer, lors de la visite, par voie électronique, la demande de remboursement des frais. Elle évite l'envoi d'une **feuille de maladie (feuille de soins)** à la Sécurité sociale et le remboursement est effectué plus vite. Le réseau des hôpitaux cliniques est complété par des cliniques privées qui peuvent parfois majorer les frais médicaux.

www.ameli.fr > La carte vitale

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU), OU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE (CHRU)

Établissements publics de santé, dotés d'une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

www.chu-media.info

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

Droit pour tous d'accéder gratuitement à une prise en charge de ses soins grâce à un fonds de remboursement de soins médicaux. Plusieurs dispositifs, tous liés à un plafond de revenus, peuvent s'appliquer aux étudiants étrangers en séjour de plus de 3 mois :

- La CMU base qui remplace la Sécurité sociale étudiante accessible aux étudiants de plus de 28 ans non européens,
- La CMU complémentaire, équivalent d'une mutuelle, accessible aux étudiants de moins de 28 ans bénéficiant de la Sécurité sociale étudiante,
- ACS, aide au paiement d'une assurance complémentaire santé (ou « mutuelle »).

Renseignements auprès d'une **CPAM** (caisse primaire d'assurance maladie).

<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

DÉPISTAGE

Il existe partout en France des centres de dépistage anonymes et gratuits qui permettent à toute personne de savoir si elle est atteinte par le VIH (ou « *sida* »), l'hépatite B ou C et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Les consultations se font en présence d'un médecin, sans rendez-vous.

www.sida-info-service.org > VIH/Sida > Dépistage

FEUILLE DE MALADIE (FEUILLE DE SOINS)

Document qui fait foi des dépenses engagées (visite du médecin, médicaments, examens) et qui

permet, accompagnée du double de **l'ordonnance** après envoi à votre centre, le remboursement. La **carte vitale** la remplace le plus souvent.

INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

Désigne un avortement provoqué. La dépénalisation de l'avortement et l'encadrement légal de l'IVG remontent à 1975. En France, une IVG peut être pratiquée avant la fin de la quatorzième semaine de grossesse, soit avant la fin de la seizième semaine après le début des dernières règles.

Le 4 mars 2024, la France est devenue le premier pays au monde à inscrire dans sa Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), après approbation du Parlement, réuni en congrès au château de Versailles.

www.ivg.gouv.fr

MÉDECIN

En France, la médecine est libre. Chacun peut choisir son médecin. Il est cependant conseillé d'avoir un médecin référent (la consultation est alors mieux remboursée) et/ou de choisir un médecin conventionné, c'est-à-dire qui pratique les prix fixés par la Sécurité sociale (**sécu'**). Les visites à domicile, le **week-end** et les jours **fériés** sont majorées.

MJC

Maison des jeunes et de la culture.

NUMÉRO DE SÉCU' (NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE)

Il est composé de 13 chiffres et indiqué sur la **carte vitale**.

ORDONNANCE

Prescription de médicaments ou d'examen remise par le médecin. Elle devra être présentée au pharmacien ou au lieu d'examen. Elle doit être envoyée, accompagnée de la feuille de maladie (feuille de soins), pour remboursement au centre si la carte vitale n'a pas été présentée.

PHARMACIE

En France, les pharmacies ont le monopole de la vente de médicaments sous prescription médicale, appelée **ordonnance**. Elles sont ouvertes du lundi au samedi, typiquement pendant les heures de travail, et ferment le dimanche et les jours **fériés**, mais un service de pharmacie de garde est assuré.

Le pharmacien est détenteur du diplôme d'État de docteur en pharmacie et inscrit à l'Ordre national des pharmaciens. Il est en mesure de vous conseiller.

SAMU

Service d'aide médicale urgente.

Centre d'appel qui répond aux besoins de santé de tous.

Appeler le 15.

TICKET MODÉRATEUR

Part des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par la sécurité sociale.

Culture

BD

La bande dessinée (BD ou « *bédé* ») est un art, souvent désigné comme le « *neuvième art* ». Tous les ans un festival international de la BD se tient à Angoulême en janvier.

www.bdangouleme.com

BISTROT

Petit restaurant de quartier qui propose des menus typiquement français. Il sert pour le déjeuner et le dîner à heures fixes : de 12h à 14h30 et de 19h30 à 23h.

CAFÉ

Important lieu de vie sociale française avec certains connus dans le monde entier (le Flore, le Dôme, le café de la Paix, ...). Seul ou en groupe, tous les moments de la journée peuvent se prêter à y faire une pause. Ouverts très tôt pour le café du matin, ils ferment en général vers 20h (parfois à minuit ou même 2h).

COUPE-FILE

Billet vendu dans certains grands **musées** qui permet de ne pas faire la **queue** pour une exposition ou un événement.

FESTIVAL

Les festivals aiment la France ! De toute taille et dans tous les domaines, ils sont devenus des événements incontournables au plan international : festival international du film de Cannes (Palme d'or), festival international de théâtre d'Avignon. Les lauréats bénéficient d'une publicité mondiale.

Les festivals sont des lieux d'échange, de découverte et peuvent aussi être des fêtes populaires comme le carnaval de Nice. Ils se déroulent toute l'année, partout en France, et durent en général plusieurs jours.

Spécialisés ou polyvalents, on trouve aussi bien des festivals autour des arts – cinéma, musique, danse, théâtre – que du sport, de la nature, de la photographie, du cirque, des arts de la rue, du conte ou de la littérature... chacun peut trouver dans sa ville ou dans sa région plusieurs festivals selon ses goûts.

www.francefestivals.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Créée le 21 juin 1982 en France, cette fête est l'occasion pour tous de jouer de la musique partout : dans la rue, dans les jardins publics, dans les cafés... Elle se tient toujours à la même date, et est maintenant reprise dans le monde entier.

www.fetedelamusique.culture.fr

INTERMITTENT DU SPECTACLE

Artiste ou un technicien qui alterne périodes d'emploi et de chômage dans les secteurs du spectacle vivant, du cinéma, ou de l'audiovisuel (et bénéficie d'un régime de chômage spécifique). Statut spécifique, il existe dans quelques pays. Il y a aujourd'hui 100 000 intermittents du spectacle en France.

JOURNAL

En France, de nombreux quotidiens naissent au cours du XX^e siècle et deviennent des acteurs de la vie

politique et intellectuelle française. Que ce soit les quotidiens nationaux (*Le Monde, Libération, L'Humanité, Le Figaro*, etc.) et les quotidiens régionaux (*Ouest-France, Le Parisien, Le Progrès, La Voix du Nord, Dernières Nouvelles d'Alsace, La Marseillaise, l'Est Républicain*, etc.) chacun a sa couleur politique, ses rédacteurs et éditoriaux reconnus. Un grand nombre d'écrivains et d'intellectuels utilisent la presse comme tribune.

JT : journal télévisé

KIOSQUE

Petite boutique installée sur le trottoir. Elle peut vendre des journaux, des fleurs, des billets de spectacle, ...

MUSÉE

La France compte 1 216 musées qui attirent des dizaines de millions de visiteurs par an. La plupart des villes de province possèdent également un ou plusieurs musées. Plus de 38 000 bâtiments sont protégés par le ministère de la Culture et de la Communication au titre des monuments historiques (châteaux de la Loire, Mont-Saint-Michel, château d'If, arènes de Nîmes, port de la Rochelle), et sont ouverts au public.

Les musées nationaux sont souvent fermés le mardi.

www.culture.gouv.fr > Thématiques > Musées > Les musées en France

TERROIR

La France se compose d'une multitude de terroirs.

Ces régions et territoires (ou « *pays* ») ont chacun des traditions, des cultures, des particularités rurales ou urbaines.

Des différents terroirs nous viennent des spécialités gastronomiques (**vins**, pains, fromages, etc.), mais aussi des coutumes, des pratiques, des accents, des expressions et des langues qui constituent un patrimoine immatériel riche et généreux.

VERSIONS (FILMS)

Au cinéma, les films sont diffusés dans leur langue originale, ou doublés en français.

- **VF** : version française
- **VO/VOST** : version originale / version originale sous-titrée

VIN

Vins d'Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, vins de Corse, du Jura, du Languedoc-Roussillon, de Provence, de Savoie, de la Loire, du Rhône...

La France compte plus de 3 000 vins différents, regroupés en 1 500 dénominations, chacune appartenant à l'une des 450 appellations et 800 domaines existants.

Chaque région viticole française possède des dizaines d'**appellations d'origine contrôlée** (AOC) qui désignent un **terroir**.

Les 33 appellations « grand cru », désignant des vins de qualité supérieure, correspondent à un « climat » (un lieu-dit composé d'une ou plusieurs parcelles). Pour le champagne, la mention « grand cru » est réservée aux vins élaborés à partir de raisins provenant de 17 communes.

Vie quotidienne

AUBERGE DE JEUNESSE

Hi! France. Fédération unie des auberges de jeunesse. (FUAJ)

www.hifrance.org

APÉRO

Contraction de « *apéritif* », une boisson et par extension la collation qui précède le repas.

L'apéro, chez des amis ou dans un café, est un temps de rencontre et d'échange important en France où l'on partage quelques verres.

BAGUETTE

Une baguette est une variété de pain, reconnaissable à sa forme allongée. Une baguette standard pèse environ 250g., et longue d'environ 65 cm. La croûte des baguettes est très croustillante et dorée, tandis qu'à l'intérieur, la mie, est blanche et moelleuse. Dans le monde, la baguette est l'un des symboles de la France, et plus particulièrement de Paris.

BIO

Ce terme peut désigner un certain nombre de labels inscrits sur des produits alimentaires français : agriculture biologique (AB), Label Rouge (LR), appellation d'origine contrôlée (AOC) ou protégée (AOP), spécialités traditionnelles garanties (STG), ou agriculture raisonnée (AR).

www.bureauveritas.fr/bureau-veritas-certification

BISE (« SE FAIRE LA BISE »)

En France, se faire la bise sur la joue est d'usage pour se dire bonjour ou au revoir, entre hommes et femmes, entre hommes ou entre femmes. On fait en général 2 bises (une sur chaque joue), et parfois plus selon les régions : 1, 2, 3, ou même 4 !

<http://combiendebises.free.fr/>

BON PLAN

Expression qui désigne une bonne affaire, ou une astuce de la vie quotidienne.

BOUI-BOUI

Type de **café**, de bar ou de petit restaurant simple et local. Dans certaines villes, il peut aussi désigner un petit commerce.

BUREAU DE TABAC

Le plus souvent intégré au **café** de quartier, le bureau de tabac est aussi le lieu de vente de **timbres** postaux, de **timbres fiscaux**, de cartes et de billets de métro, de cartes de téléphone, de piles, des briquets, de jeux de hasard de la Française des Jeux (loto, loto sportif, etc), des paris de courses de chevaux (PMU - Pari mutuel urbain). Les bureaux sont reconnaissables dans la rue grâce à un losange rouge (la carotte). Il est tenu par un « buraliste ».

CAPOTE

1. préservatif (nom masculin, registre familier).
2. toit repliable en tissu d'une voiture décapotable.

3. vêtement militaire.
4. cape de soie rose et de percale jaune utilisée par le torero (corrida).

CARTE BLEUE (CB)

Carte de paiement permettant d'utiliser l'argent du compte bancaire avec des règles de montants autorisés par semaine, différents suivant que l'on retire de l'argent en France ou à l'étranger.

CASSE-CROÛTE / CASSER LA CROÛTE

Se dit d'une pause repas prise rapidement, comme un sandwich : « repas pris sur le pouce ».

CHAMBRE DE BONNE

Chambre située au dernier étage d'un immeuble, en général sous les toits et de petite taille, elles font partie de l'imaginaire littéraire français. Au XIX^e siècle, destinées au personnel de maison (les « bonnes ») dans les immeubles bourgeois, elles ont ensuite été occupées par les artistes et les intellectuels, et sont maintenant souvent louées à des étudiants.

CHAMBRE D'HÔTE

Pour les vacances, ces locations proposent des chambres chez des particuliers agréés dans des maisons souvent imposantes ou typiques de la région.

www.gites-de-france.com

CLOPE

Cigarette.

COUP DE FIL

Expression qui désigne un appel téléphonique.

COVOITURAGE

Le covoiturage est le partage d'une voiture pour effectuer un trajet commun. C'est un moyen pour économiser sur les dépenses en carburant, de développer des contacts, etc.

L'une des plateformes de covoiturage la plus connue en France est *Blablacar*.

www.blablacar.fr

EDF-ENGIE (ÉLECTRICITÉ DE FRANCE-GAZ DE FRANCE)

Les abonnements aux services de l'EDF-ENGIE sont nominatifs, les demandes doivent être enregistrées au nom du locataire. Vous pouvez vous abonner en ligne ou en appelant par téléphone, et la mise en service est rapide.

www.edf.fr

www.particuliers.engie.fr

FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET (FAI)

Prestataire offrant une connexion au réseau informatique Internet.

« FAIRE LA QUEUE »

En France, on fait en général la queue dans les commerces ou les administrations. Venant de l'étranger, ces files d'attente peuvent parfois paraître un peu chaotiques !

FÉRIÉ

Un jour férié est un jour de fête civile ou religieuse, ou commémorant un événement. Certains donnent lieu à un jour de vacances dit « chômé » : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre, lundi de Pâques, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte.

F LIC

Expression familière pour « policier ».

FORFAIT IMAGINE R

Le titre de **transport** Imagine'R est destinée élèves scolarisés et étudiants d'Île-de-France qui ont entre 12 et 25 ans. Valable un an, il donne accès à tous les modes de transport (RER, métro, tramway, bus, Velib') en bénéficiant de réductions diverses. Il existe un abonnement dit « étudiant », adapté aux différentes dates de rentrée scolaire possibles. En fonction du nombre de zones, le prix peut varier de 30 à 60 € environ. Ce type d'abonnement existe également dans les autres régions.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r>

GRÈVE

Cessation d'activité comme moyen de pression économique ou politique.

Le droit de grève en France est un droit inscrit dans la Constitution.

Ce mot vient de l'ancien nom de la place de l'Hôtel de Ville de Paris.

HLM

« Habitation à loyer modéré » attribuée par les mairies sur critère de revenu.

JOB (OU « PETIT BOULOT »)

Pour gagner un peu d'argent et « arrondir leur fin de mois », les étudiants ont accès à plusieurs types d'emplois à temps partiel appelés jobs (**petits boulots**).

Ces emplois vont de la garde d'enfant (**baby-sitting**), aux cours particuliers (de langue, ou autre). Les emplois saisonniers sont proposés aux étudiants dans le domaine agricole, le tourisme, la restauration, etc.

Selon le type de **visa**, la réglementation varie. En général, un étudiant étranger a le droit de travailler 60 % de l'équivalent d'un emploi à temps plein, c'est-à-dire 964 heures maximum par an.

www.campusfrance.org > Etudiant > S'organiser > Travailler pendant ses études

LAVERIE

Lieu public où sont mis à disposition lave-linges et sèche-linges payants. Il existe des laveries dans les centres villes et aux alentours des universités. L'accès aux machines et à la lessive est payant.

MARCHÉ

Les marchés alimentaires en France font partie des lieux les plus conviviaux et vivants de la vie

quotidienne. Tous les producteurs de proximité sont présents : fruits, légumes, poisson, volailles...

MÉTRO

Il existe un système de métro dans les villes françaises suivantes : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Rennes.

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** (incendies, accidents et urgences médicales) : 18
- **SAMU** - Service ambulancier d'aide médicale urgente - (urgences médicales en agglomération) : 15
Samu Social (secours aux sans-abris) : 115
- **SOS Médecin** : 36 24
- Police : 17

À partir d'un téléphone portable, un seul numéro : le 112

La liste des **médecins** de garde et des pharmacies de garde est communiquée par les pharmacies et la presse quotidienne régionale.

PERMIS DE CONDUIRE

Pendant toute la durée des études, un étudiant étranger peut utiliser son propre permis de conduire, si celui-ci a été délivré avant la date du visa.

Une fois la fin des études, s'il y a un changement de statut (d'étudiant à salarié par exemple), il est possible d'échanger son permis étranger contre un permis français pendant une période d'un an. Passée cette date, le permis n'est plus valable en France, il est nécessaire de le repasser.

www.service-public.fr > Fiches pratiques par thème > Transports - Mobilité > Conduire en France avec un permis étranger

PHOTOMATON

Vous aurez besoin de fournir des photos d'identité standard lors de vos démarches d'inscription, ou de demande de **carte de séjour**. Elles peuvent se faire dans les « photomatons », appareils automatiques qui se trouvent dans les **mairies**, le **métro**, les gares et certains supermarchés.

PILULE

La pilule contraceptive permet d'éviter une grossesse non désirée. Depuis janvier 2023, la pilule contraceptive d'urgence dite « du lendemain » peut être demandée en pharmacie, sans ordonnance et à titre gratuit.

PONT (« FAIRE LE PONT »)

« *Faire le pont* » consiste à ne pas travailler 1 ou 2 jours ouvrables compris entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire. Cette étendue de durée constitue un « pont » reliant symboliquement les deux jours de congé.

POURBOIRE

En France, le service est inclus dans le prix des consommations : dans les bars, les bistrotts ou les brasseries, il n'est donc pas obligatoire de laisser un pourboire. Chacun peut décider de laisser, s'il le souhaite, un pourboire si le service a été satisfaisant, de quelques centimes à quelques euros.

REPAS

En France, il est de coutume de manger 3 fois par jour. Même si les habitudes alimentaires tendent à s'uniformiser dans le monde, la France conserve son rythme et sa solide tradition alimentaire : un repas français se constitue encore d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert.

- Au réveil : le petit déjeuner traditionnel (café, viennoiseries, tartines beurre ou confiture), peu à peu supplanté par une formule plus cosmopolite (céréales, yaourts, jus d'orange...)
- À midi : le déjeuner, encore très populaire, avec des restaurants qui proposent menu et plat du jour.
- Le goûter : pour les enfants (prévu dans les écoles à 16 heures).
- Le soir : le dîner à partir de 20h, également un repas complet où la soupe du soir garde toute sa place.

RDC

« Rez-de-chaussée », ou « rez-de-cour ». On trouve aussi parfois « rez-de-jardin ».

RER (RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL)

Méto régional desservant Paris et sa région.

RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RESTO'U OU RU)

Avec les cafétérias (« cafèt ») des établissements, le resto'u est un grand classique de la vie étudiante française. Gérés par les CROUS, on en compte 450 de type classique et autant de type agréé dans les secteurs éloignés des

centres universitaires. Ils proposent des repas complets et équilibrés à 3,30 € ou à 1 € pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité financière. Les tickets de paiement (un ticket = un repas) sont en vente dans les CROUS et au restaurant.

Tout étudiant, muni d'une **carte d'étudiant**, a accès à tous les restaurants universitaires de France. Certains sont ouverts le soir, les week-ends et pendant les vacances.

SNCF

La Société nationale des chemins de fer (SNCF) est une entreprise publique, qui gère le transport en train en totalité (voyageurs, marchandises). Le réseau ferroviaire est très développé et tend à concurrencer l'avion avec le **TGV** (train à grande vitesse).

De nombreux tarifs préférentiels existent en rapport avec la durée du séjour, l'âge, la date de prise du billet.

www.sncf-connect.com

SOLDES

En France, les périodes de soldes sont fixées dans chaque région par un décret de la **préfecture**. Il y en a 2 par an : les soldes d'hiver (en janvier) et les soldes d'été (en juin). Chaque période dure 5 semaines et commence toujours un mercredi.

SOUS (« AVOIR DES SOUS »)

Expression désignant généralement de l'argent.

SVP

S'il vous plaît.

TABAC

Il est interdit de fumer dans les lieux publics, notamment à l'intérieur des **cafés** et des restaurants, au travail, etc.

TÉLÉPHONE

En France, les numéros de téléphone sont à dix chiffres. Les deux premiers chiffres correspondent à la zone géographique appelée. L'indicatif de la France est le +33.

TER

Transport express régional. Trains de la **SNCF** qui font toutes les liaisons régionales et locales, par opposition aux **TGV** qui font seulement les liaisons entre grandes villes.

TEXTO (SMS)

Message texte (**téléphone portable**).

TIMBRE

Pour affranchir les lettres et les colis, il faut utiliser un ou plusieurs timbres. Leur tarif varie en fonction du poids du courrier.

- Poids minimal : 20 g (1,29 € ; 2,10 € à l'international)

- Poids maximal : 2 kgs (9,19 €).

On peut utiliser plusieurs timbres sur une même lettre ou encore affranchir directement avec une machine (au **bureau de poste**).

www.laposte.fr > Nos tarifs

VACANCES

L'année commence en général au mois de septembre. Elle se découpe en deux semestres :

- semestre 1 : de septembre à janvier. Vacances de Noël (deux semaines fin décembre), reprise des cours puis examens (2^e partie du mois de janvier), session parfois suivie d'une semaine de vacances inter-semestrielle.

- semestre 2 : de février à juin. Deux semaines de vacances en avril (vacances de printemps), puis seconde session d'examens en juin qui peut être suivie d'une session de rattrapage.

Les vacances varient selon chaque académie. Les académies sont réparties en zones.

VÉLO

Plusieurs villes françaises proposent des services de vélos municipaux en location (**Vélib'**, **Vélov'**, etc.). La location peut se faire pour une heure, une semaine, un mois ou une année. Il faut compter un euro par jour environ. Les tarifs varient selon les villes.

VIANDE (CUISSON)

Dans les **brasseries**, les restaurants et les **bistrot**s, le serveur demande souvent la cuisson de la viande. Ces termes s'appliquent en général au bœuf, et parfois au canard, à l'agneau ou au veau.

Du moins cuit au plus cuit :

« Bleu », « Saignant », « Rosé » (pour le canard, l'agneau et le veau uniquement), « À point », « Bien cuit ».

ZONES TARIFAIRES

Pour les transports en commun, la plupart des grandes villes sont réparties en zones qui déterminent le prix du billet de transport, il donc faut veiller à bien sélectionner la zone correspondante au trajet.

Vie étudiante

ALUMNI

Le terme « alumni » provient du latin « *alumnus* », et désigne les anciens élèves des établissements d'enseignement supérieur, regroupés au sein d'une association. Ainsi, tout étudiant qui a décroché son diplôme dans un établissement du supérieur en France fait, par définition, partie du réseau des alumni.

www.francealumni.fr

ASSOCIATION

La France, avec près de 1,5 millions d'associations, offre un tissu associatif remarquable sur l'ensemble du territoire, où les associations étudiantes sont très présentes. Elles permettent aux étudiants de se retrouver, d'organiser la vie extra-scolaire (festivals, expositions, concerts, conférences, voyages, randonnées, week-end touristiques, soirées...), de s'investir dans des actions très variées autour de thèmes humanitaires, sportifs, économiques, culturels tout en gagnant une nouvelle expérience : président d'un festival, trésorier d'une junior entreprise, ou encore responsable de la communication sur un projet culturel... autant d'actions qui peuvent être valorisées sur un CV.

www.associations.gouv.fr

www.service-public.fr > Fiches pratiques par thèmes > Associations

BABY-SITTING

Le baby-sitting est un **job (petit boulot)** étudiant facile d'accès qui consiste à aller chercher des enfants après l'école (vers 16h30), à les ramener chez eux, les aider pour les devoirs scolaires, ou les garder le soir. Des annonces sont accessibles sur plusieurs sites internet dédiés au

travail étudiant, dans les universités ou les écoles, les **bureaux de tabac**, les boulangeries, les **laveries** ...

www.jobetudiant.net

BIZUTAGE

Série d'épreuves, de gages, ou de pratiques initiatiques imposées, destinées à intégrer une nouvelle cohorte d'étudiant. En France, le bizutage est interdit et puni par la loi cependant, il est encore présent dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, et à l'université, en médecine et en pharmacie et tout étudiant a le droit de s'y opposer.

www.service-public.fr > Fiches pratiques par thèmes > Famille – Scolarité > Etudes supérieures > Inscription > Que faire face à un bizutage ?

BU (BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE)

La carte d'accès à la bibliothèque est remise gratuitement avec la **carte d'étudiant**. Il existe également, dans certaines **UFR**, une bibliothèque spécialisée sur la filière. Hors de l'établissement, il existe certaines bibliothèques spécialisées ou généralistes réservées aux étudiants et aux chercheurs. Dans tous les cas la carte d'étudiant sera nécessaire. Le catalogue commun des BU françaises est le catalogue collectif du système universitaire de documentation (**Sudoc**). Il est possible d'emprunter des ressources audiovisuelles sur différents supports.

www.sudoc.abes.fr

CARTE AVANTAGE JEUNE SNCF

Ce titre de transport, accessible à tous jusqu'à 27 ans inclus, offre des réductions sur tous les billets de train en France. Un

tarif réduit de 25 % est applicable à tous les billets. La réduction peut aller jusqu'à 60 %. Cette carte coûte 49 €, et dure une année.

www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-avantage-jeune

Il existe des tarifs spéciaux pour élèves de moins de 21 ans, étudiants et apprentis effectuant au moins un trajet par semaine entre le domicile et le lieu d'études ou d'apprentissage.

www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/eleves-etudiants-et-apprentis

CARTE D'ÉTUDIANT

La carte d'accès à la bibliothèque est remise gratuitement avec la carte d'étudiant. Il existe également, dans certaines UFR, une bibliothèque spécialisée de la filière. Hors de l'établissement, il existe certaines bibliothèques spécialisées ou généralistes réservées aux étudiants et aux chercheurs. Dans tous les cas, la carte d'étudiant sera nécessaire. Le catalogue commun des BU françaises est le catalogue collectif du système universitaire de documentation (Sudoc).

Il est possible d'emprunter des ressources audiovisuelles, sur différents supports et formats numériques.

www.isic.fr

COLOCATION (OU « COLOC »)

Location d'un logement à plusieurs. Les colocataires souscrivent ensemble un **bail** avec un propriétaire, tous ayant alors les mêmes droits sur le logement. Aucune réglementation spécifique. Pour l'obtention d'une aide au logement pour chaque colocataire, il faut s'assurer que le nom de chacun

des colocataires figure sur le contrat de location.

CROUS/CNOUS

Les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) gèrent les logements en cités universitaires (Cité'U), les **restaurants universitaires** (Resto'U ou RU), les bureaux d'aide sociale dans les universités, l'animation culturelle des campus (en proposant des tarifs pour des événements culturels), l'aide à l'emploi temporaire, le tourisme.

C'est le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) qui anime les 27 CROUS répartis sur toute la France. Tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur a accès aux services du CROUS.

www.cnous.fr

HS

« Hors service » : se dit d'une machine.
« Hors sujet » : appréciation redoutable dans le cadre d'un examen.

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

Le SUAPS organise et encadre les différentes activités proposées par une université. L'inscription est modique, et se fait au moment de l'inscription administrative. Un certificat médical de moins de 2 mois doit être fourni. Il peut être demandé au service de médecine préventive de l'établissement. Il est conseillé d'être couvert par une assurance personnelle pour les risques de la pratique sportive (responsabilité et dommage corporel). Les grandes écoles possèdent également des services similaires, dédiés au sport.